



Conseil général de Boudevilliers

Séance extraordinaire du 25 juin 2007 à 19h00 ; hangar forestier et TP « Le Boulet »

PROCES-VERBAL

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue dans ce local forestier et TP. Cette séance est convoquée ici pour une raison toute simple, c'est l'inauguration officielle de ces locaux. Une visite aura lieu après la séance. Tout le monde a reçu l'ordre du jour, donc sans plus attendre le Président passe la parole au secrétaire qui procède à l'appel.

1. Appel

Sont présents: 10
Excusé: *Cristina Delley, Jean-Philippe Schmid et Jean-Philippe Challandes*
Absent: *Philippe Silacci*
Conseil communal : *quatre présents ainsi que l'administrateur communal*
Excusé : *Patrick Flückiger*

Le Président constate que le quorum est atteint et que nous pouvons délibérer valablement.

2. Procès-verbal de la séance du 07 mai 2007

Le Procès-Verbal a été adressé à chacun par écrit, il est parcouru page après page et ne soulève aucun commentaire.

Mis au vote il est accepté à l'unanimité.

3. Demande de crédit de fr. 15'450.- pour l'étude finale du projet de raccordement des eaux usées à la STEP de Neuchâtel

Chacun ayant reçu le rapport du Conseil communal, le Président demande si son auteur souhaite encore y apporter un complément.

Christian Masini complète en informant que le Conseil général des Geneveys-sur-Coffrane a accepté le crédit et que l'arrêté est soumis au référendum, mais qu'aucun écho d'une action susceptible de contrer cette décision ne s'est fait entendre. Christian Masini rappelle également que la Ville de Neuchâtel aurait garanti la part de cette commune à l'étude en cas de refus. Il répond volontiers aux questions.

Ce n'est pas le cas, la parole est passée à l'administrateur qui lit l'arrêté.

Mis au vote, ce dernier est accepté à l'unanimité.

Le Président constate que l'ordre du jour est épuisé et passe la parole au Conseil communal pour des informations.

Daniel Henry informe que les délégués à l'association Région Val-de-Ruz vont être convoqués le 5 septembre 2007 pour les changements de statuts de l'Association. En effet, la LIM va disparaître à la fin de l'année et être remplacée par la nouvelle politique régionale et tous les changements y relatifs. Les nouveaux statuts et les budgets sur quatre ans seront présentés à cette assemblée pour démontrer que l'Association Région Val-de-Ruz peut vivre comme plate-forme de discussion et prestations de services auprès des communes dans ce nouvel environnement.



Conseil général de Boudevilliers

Patricia Benguerel revient à charge avec les joutes SPIVAL et demande des volontaires pour renforcer l'équipe des Malabars qui avait été désignée l'année passée (Cristina Delley, Christophe Siegrist, Maurizio Spinelli, Jean-Philippe Schmid, Bastien Masini). Nous avons besoin de renforts et les conjoints et conjointes, enfants sont aussi les bienvenus. Des coupures de presses et photos sont à disposition pour illustrer les joutes intercommunales.

La séance est levée à 19h10.

La séance est suivie d'une sortie en forêt sous la conduite du garde-forestier François Vuillemez pour la nomination de « Malabar III », sapin blanc élu prince de la forêt en raison de sa taille. Une plaque signalétique est posée à son pied avec mention de la taille, du volume, diamètre, âge, etc. D'autre part nous baptisons également officiellement le chemin du blaireau, dernier chemin forestier construit dans la commune.

Nous nous rendons ensuite au réservoir de Malvilliers pour une visite de cet ouvrage sous la conduite de Jean-Claude Tavernier et au réservoir et station de commande de La Chotte. Jean-Claude Tavernier donne des informations sur ce point stratégique de la gestion de notre réseau d'eau. Cette présentation se termine par une absinthe diluée avec l'eau fraîche tirée du réservoir.

De retour au local forestier, nous dégustons une délicieuse fondue préparée par Jean-Claude Tavernier et François Vuillemez.

Au nom du Conseil général

Le président

Le secrétaire